



## Discours

Avignon, le 12 juillet 2018

Seul le prononcé fait foi

La ministre de la Culture,

# Discours de Françoise Nyssen, ministre de la Culture, prononcé à l'occasion de la rencontre « Culture & Économie Sociale et Solidaire : la troisième voie ? », à Avignon jeudi 12 juillet 2018

Mesdames et messieurs,

Chers amis,

Bonjour à tous.

Je suis très heureuse d'être ici, avec vous, pour m'exprimer sur ce sujet qui m'est cher. Les plus jeunes dans cette salle ne s'en souviendront peut-être pas, mais il fut un temps pas si éloigné où l'on voyait rarement côte à côte les mots « économie » et « culture », d'une part ; « économie » et « solidarité », d'autre part. Vos échanges cet après-midi montrent que nous avons fait du chemin.

Non seulement ces notions sont réconciliées, mais elles progressent ensemble. Parce qu'il y a une communauté de valeurs entre l'économie sociale et solidaire et le monde culturel : c'est la recherche de l'utilité sociale, sociétale ; le sens du partage et de la transmission ; l'attention forte pour la proximité, la recherche d'un ancrage et d'un impact sur les territoires. Il y a un chiffre qui en dit long à ce sujet : un quart des entreprises culturelles de l'ESS sont implantées dans des communes de moins de 3.000 habitants.

L'économie sociale et solidaire est au service de la culture depuis longtemps déjà.

- Elle est au service de la création artistique :
  - o Je dois évidemment citer le Théâtre du Soleil d'Ariane MNOUCHKINE ou la Maison de la Danse, de Dominique HERVIEU, qui sont des sociétés coopératives ;
  - o Je pense à des lieux interdisciplinaires, comme le « 6B », à Saint-Denis ou le « Confort Moderne », que j'avais inauguré à Poitiers ;
- L'économie sociale et solidaire peut aussi servir l'accès de tous à la culture et l'éducation artistique :
  - o Je pense par exemple à un projet du groupe SOS qui met en place des radios dans les structures qui accueillent des jeunes placés sous-main de

justice et qui les forment aux techniques radiophoniques. J'ai décidé de doubler le soutien de mon ministère cette année.

L'ESS est un formidable modèle pour celles et ceux qui portent une ambition pour la culture. Et d'ailleurs, ils sont de plus en plus nombreux à l'adopter.

La culture représente déjà près de 40 000 entreprises de l'économie sociale et solidaire, et plus de 16% des emplois du secteur, comme le souligne le rapport de Bernard LATARJET sur le sujet.

J'en profite pour saluer bien chaleureusement Bernard, à qui j'ai confié la coordination du plan « Culture près de chez vous » que j'ai présenté au printemps, pour soutenir la vie culturelle loin du cœur des métropoles, en particulier dans les territoires ruraux, les quartiers, les villes moyennes.

J'ai d'ailleurs décidé dans ce cadre de renforcer le soutien de mon ministère à une initiative de l'économie sociale et solidaire : les « Nouveaux Commanditaires », portés par la Fondation de France. Pour ceux qui ne les connaissent pas : elle permet à des citoyens de passer une commande artistique pour leur territoire et de participer à la construction des œuvres, qui sont dans l'espace public, toujours hors des musées.

C'est une démarche emblématique de l'approche des droits culturels que je défends, qui vise à rendre tous les citoyens *acteurs* de la vie culturelle de notre pays.

C'est la logique, de façon générale, des projets de l'économie sociale et solidaire. Voilà pourquoi je veux soutenir ce secteur dans le champ culturel.

Et pour ce faire, il faut agir sur trois fronts :

- Encourager la prise de risque dans nos secteurs culturels, d'abord ;
- Mieux soutenir ceux qui se lancent, ensuite ;
- Et enfin, aider ces projets à durer dans le temps.

#### Encourager la prise de risque...

##### 1/ Ça commence dès l'école...

C'est la raison pour laquelle nous incitons les diplômés de nos écoles d'art, d'architecture, de spectacle vivant et du patrimoine, par le biais d'un appel à projets, à développer leurs propres initiatives, à porter des innovations sur le territoire en favorisant évidemment celles qui servent l'intérêt général.

Près de 2 millions d'euros ont déjà été mobilisés, depuis la création du dispositif, pour le soutien de différents projets.

##### 2/ Pour encourager la prise de risque dans le champ culturel, il faut aussi donner des clés à ceux qui ont envie de se lancer.

J'ai donc pris l'initiative de développer une formation en ligne gratuite, ouverte à tous, sur l'entrepreneuriat dans les industries culturelles.

Nous avons créé au ministère un MOOC de 12 heures en partenariat avec Sciences Po, qui sera disponible à la rentrée de septembre, et qui permettra d'acquérir des compétences fondamentales en comptabilité, en droit notamment.

C'est le tout premier MOOC du ministère de la Culture et c'est une grande fierté.

(ii) Le deuxième enjeu, c'est de mieux soutenir ceux qui prennent leur risque : les entrepreneurs, les porteurs de projets innovants.

1/ Mieux soutenir, c'est d'abord mieux les reconnaître.

Les procédures et les modes de fonctionnement de mon ministère ne sont pas toujours adaptés aux nouvelles formes de projets caractéristiques de l'ESS – c'est-à-dire à la frontière de différents secteurs, de différentes disciplines.

Je ne veux plus que des entrepreneurs ressortent du ministère avec leur dossier sous le bras au motif qu'ils ne rentrent dans « aucune case ». Je pense en particulier aux lieux hybrides qui ont une composante artistique mais qui peuvent mener aussi d'autres activités ; qui sont à la fois des lieux de création et des lieux de vie, de travail, ou encore d'accueil social.

J'ai décidé d'expérimenter une nouvelle méthode de gestion des subventions dans deux régions : en Bretagne et en Nouvelle-Aquitaine. Le pilotage des soutiens à la création et à la transmission, qui sont aujourd'hui deux catégories séparés, seront réunis dans un fonds global pour faciliter l'accompagnement des projets qui sont à la frontière des deux.

Cela pourra vous paraître anecdotique mais pour le ministère c'est une petite révolution, qui peut changer beaucoup de choses.

Nous souhaitons accompagner les projets qui ne rentrent aujourd'hui dans aucune case, supprimer les logiques de frontières.

2/ Je souhaite ensuite soutenir davantage l'entrepreneuriat culturel.

Il est parfois plus difficile d'entreprendre dans la culture qu'ailleurs, car les banques ont des réticences sur la viabilité des projets, les préjugés ont la peau dure.

Mon ministère doit donc être en soutien.

- C'est le sens de notre Forum annuel « Entreprendre dans la culture », qui permet à des entrepreneurs d'échanger des bonnes pratiques, de recueillir les conseils d'experts et de professionnels de la culture. Un incubateur éphémère accompagne une trentaine de projets de façon intensive pendant les 3 jours du Forum. L'ESS y occupe une place plus importante chaque année.
- Pour soutenir les entrepreneurs culturels, nous portons aussi un Prix avec l'IFCIC, l'Institut pour le financement du cinéma et des industries culturelles : les lauréats reçoivent 6.000€ et surtout, un suivi personnalisé d'un an.
  - o Là encore, l'ESS est représentée. Cette année, j'ai notamment remis un Prix à « Cagibig », une plateforme qui permet à des événements culturels de partager et de mutualiser du matériel.
- Pour renforcer encore cet arsenal de soutien aux entrepreneurs, j'ai décidé de porter une nouvelle initiative cette année. Je l'ai annoncé il y a quelques semaines : je vais lancer un appel à projet de 600.000€ pour soutenir des pépinières, des incubateurs, des coopératives d'activités et d'emploi, qui accompagnent eux-mêmes les entrepreneurs.

(iii) Le troisième enjeu, enfin, c'est d'aider les projets à durer.

Il ne suffit pas de permettre à des initiatives de l'économie sociale et solidaire à voir le jour. Il faut aussi les aider à se pérenniser, pour avoir un impact dans la durée.

1/ Ça passe par la structuration de l'économie culturelle sur les territoires.

C'est notamment le rôle des contrats de filière et des schémas d'orientation que nous signons avec les collectivités territoriales et les professionnels. Ils permettent de structurer des réseaux d'acteurs et d'accompagner le développement de l'économie culturelle sur les territoires. Les entreprises de l'ESS y ont toute leur place.

En septembre dernier, j'ai par exemple signé un appel à projets avec la région Nouvelle-Aquitaine pour soutenir le développement d'entreprises de productions phonographiques actives au niveau local.

Je souhaite encourager les partenariats de ce type.

2/ Et pour aider les projets à durer, il faut enfin soutenir l'emploi.

Culture ne doit plus rimer avec précarité.

Le FONPEPS, le Fonds pour l'emploi pérenne dans le spectacle, joue un rôle majeur. J'ai annoncé il y a quelques jours non seulement son prolongement au-delà de 2018 mais aussi sa consolidation et sa modernisation. Quatre mesures nouvelles concernent la structuration des entreprises de l'ESS :

- Le FONPEPS va désormais prendre en charge l'emploi du plateau artistique de spectacles diffusés dans des salles de moins de 300 places. Je sais combien cette mesure était attendue. Depuis le 6 juillet, c'est désormais une réalité.
- Un soutien à la garde de jeunes enfants est par ailleurs mis en place pour les professionnels du spectacle, à l'issue d'un accord collectif. Autre mesure très attendue, et qui s'inscrit par ailleurs dans mon combat pour l'égalité femmes-hommes puisque ce sont encore les femmes qui souffrent le plus de ces contraintes de conciliation.
- Dans les prochains jours, d'autres accords collectifs pourront être accompagnés par le FONPEPS : un accord EDEC culture, création, communication ainsi qu'un dispositif de maintien en situation d'emploi ou de reconversion pour les artistes lyriques, choristes et solistes.
- Enfin, nous allons travailler à revoir et à améliorer les aides visant à encourager les emplois pérennes dans le spectacle. Je sais que ces aides, et notamment les aides au premier ou au second emploi permanent, sont très importantes. Nous travaillerons à leur mise en place avec les professionnels concernés

Voilà, mesdames et messieurs, les principaux engagements de mon ministère que je voulais rappeler devant vous.

A tous les pessimistes, à tous les déclinistes, à tous ceux qui ont peur de l'avenir, l'économie sociale et solidaire offre la plus belle des contradictions.

Merci, donc, pour votre engagement.

Soyez sûrs que vous me trouverez toujours à vos côtés.

**Contact**

Ministère de la Culture  
Délégation à l'information et à la communication  
Service de presse : 01 40 15 83 31  
[service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)  
@MinistereCC